

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Youwarou
Commune rurale de Deboye

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DEBOYE

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Juin 2006

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les effets conjugués de la sécheresse des deux dernières décennies, des déprédateurs et nuisibles et le sous-équipement des agriculteurs ont contribué à mettre les populations de la commune de Deboye dans une situation de précarité. La balance importation / exportation est largement déficitaire. L'approvisionnement se fait à partir des communes voisines mais surtout à partir de Mopti et Tenenkou.

Le péril acridien a aggravé la situation alimentaire dans la Commune.

Pour atténuer cette précarité, la commune dispose d'une banque de céréales et favorise l'aménagement des mares et le désensablement des chenaux d'alimentation en eau de la Commune.

L'objectif visé est : contribuer à assurer la sécurisation alimentaire des populations de la commune.

II - METHODOLOGIE

L'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été rendu possible grâce à l'adoption d'une démarche participative dont les principales étapes se résument comme suit :

La formation des élus

Une formation sur l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été réalisée à l'attention des élus et des agents communaux pour leur compréhension des concepts de la planification et des différentes étapes du processus.

La campagne d'information et de sensibilisation

Après ces préalables à la planification, les conseillers communaux ont formé des équipes pour animer des assemblées générales d'information dans les 24 villages de la commune.

La tenue des journées de concertation inter- communautaires

Trois jours durant, les chefs de village accompagnés des animateurs et rapporteurs villageois, des représentantes des femmes, des jeunes, des organisations socio- professionnelles de la commune ont procédé au recensement des problèmes qui entravent le développement, proposé des solutions et défini des priorités d'intervention dans le temps et dans l'espace.

La tenue de l'atelier de planification

Avec l'appui des représentants des services techniques déconcentrés de l'Etat et des partenaires au développement implantés dans la commune, les conseillers communaux et les mandataires des journées de concertation ont procédé à l'analyse approfondie des contraintes majeures de la commune par rapport à la sécurité alimentaire, à leur reformulation et à leur classement par un ciblage approprié des solutions.

La validation et l'adoption du plan

Le document provisoire du plan a été soumis à l'amendement d'un atelier de validation qui a regroupé l'ensemble des représentants des villages et les conseillers communaux. Après sa validation, le plan a fait l'objet d'une délibération par le conseil communal et a été adopté.

III- APERCU SUR LA COMMUNE

1- Historique





Le nom Deboye vient du lac Débo vue que le chef lieu de commune est situé au flanc du lac.

Avec l'avènement de la décentralisation, la commune a pris comme nom « Deboye ».

La commune rurale de Deboye est l'une des 7 communes du cercle du dit nom qui occupe la partie Nord de la 5^{ème} Région économique du Mali (Mopti).

2- Situation géographique

La commune rurale de Déboye est limitée :

-  Au Nord par les communes de Dirma, de N'Dodjiga et la commune de Korombana (cercle de Mopti) ;
-  Au Sud par les communes de Dialloubé et de Konna (cercle de Mopti) ;
-  A l'est par les communes de Sindégué et de Konna, (cercle de Mopti) ;
-  A l'Ouest par les commune de Youwarou et de Bimbéré-Tama.

Elle couvrant une superficie de 1012 km² et compte 24 villages et une fraction.

3- Organisation administrative

La commune est administrée par un bureau communal de 4 membres et un conseil communal de 17 élus dont une femme.

4- Organisation institutionnelle

Sur le plan de l'administration, l'Etat est représenté par un Sous- Préfet et tous les services déconcentrés de l'Etat comme l'Agriculture, la Pêche, la Santé et l'Education sont représentés.

On note aussi la présence de partenaires au développement comme l'Opération pêche, l'UICN (Union Mondiale pour la Conservation de la Nature), la Coopération Suisse et le PRODEPAM.

Sur le plan politique, 7 partis (URD, BDIA, MPR, PDR, RPM, RDT, USRDA) animent la vie politique de la Commune.

Quant au mouvement associatif et coopératif, il est animé par 19 associations villageoises.

IV- SITUATION DE REFERENCE

1- Caractéristiques physiques.

Le relief

Le terroir de la commune est un ensemble de grandes plaines formant une boucle autour de la zone des lacs donnant l'aspect d'un champ de grands cordons dunaires inondés en période de crue. Aussi on distingue quelques élévations constituées par les collines traversant le lac Débo d'Est en Ouest.

Les sols

On rencontre différents types de sols dans la commune suivant la morphologie du terrain et les conditions hydriques du milieu. Les plus représentatifs sont :

- ✚ Les sols lourds limoneux-argileux des plaines inondées de façon saisonnière,
- ✚ Les sols des dunes sableuses, profonds et à bon drainage.
- ✚ Les sols de plaines exondées, légers à texture sablo-limoneuse.

La végétation

Elle est constituée de ligneux de type steppique et d'herbacées. La composition de la végétation varie selon les topo séquences :

- ✚ dans les zones basses inondables, on rencontre principalement des peuplements d'Acacia, de *Balanites aegyptiaca* et de *Borassus flaberifer*,
- ✚ les zones exondées sont essentiellement peuplées de *Diospiros*

Ces formations sont associées à un tapis arbustif herbacé dominé par : *Leptadonia*, *Cenchrus biflorus*, *Echinochloa stagnina*, *Echinochloa colona*, *Panicum Lactum* et *Panicum Anabaptestum*.

La pluviométrie

A l'instar des communes du cercle, la commune de Deboye se situe dans la zone sahélienne (isohyètes 400 à 500 mm).

Depuis la sécheresse de l'année 1973, la zone connaît des irrégularités et une pluviométrie insuffisante.

La saison des pluies dure de Juin à Septembre avec un maximum en Août.

L'hydrologie

La commune de Deboye est caractérisée par un réseau hydrographique de surface assez riche. En effet, la commune est située en bordure du fleuve Niger, et est occupée dans sa partie Sud-Ouest par les lacs naturels : Oualado (120 km²) et Débo (100 km²), d'où partent une dizaine de rivières et des chenaux pour alimenter 16 mares à l'intérieur de la commune.

2- Caractéristiques démographiques et sociales

La commune compte en 2006 une population de 19 947 habitants dont 9 920 hommes et 10 027 femmes.

Les principales ethnies sont : les Bozo, les Somonos, les Peuhls et les Sonrhaï dont 6.344 Hommes et 5.259 femmes.

La commune rurale de Deboye est caractérisée par une forte transhumance des Peuhls éleveurs et Bozos pêcheurs.

3- Caractéristiques économiques

Agriculture

La commune dispose de 8.756 ha de superficies cultivées. Les espèces cultivées sont : le mil, le riz, le sorgho, l'arachide, le manioc et le niébé.

Plus de 80% de la production de mil et sorgho sont destinés à la consommation familiale. Seuls les excédents sont vendus pour faire face aux besoins tels que : impôts, problèmes sociaux, acquisition du bétail etc....

Par contre le riz est de loin la principale spéculation commerciale où seulement 20 à 30% sont auto consommées.

Les revenus générés par la vente des produits agricoles sont utilisés pour acheter des équipements agricoles et du bétail ou pour couvrir des dépenses courantes.

L'élevage

La commune est une zone d'élevage par excellence. Selon le dernier recensement des services techniques déconcentrés de l'Etat, l'effectif du cheptel est estimé à : bovins, 17.505 têtes ; ovins, 15.435 têtes ; caprins 14.015 têtes ; équins 45 têtes ; asins 624 têtes ; camelins 10 têtes et la volaille 24.800 composée de poulets et de pintades.

Après la dévaluation du franc CFA, l'exportation du cheptel de la zone a connu un grand essor. Mais les autres produits de l'élevage (cuirs, peaux et lait) restent sous exploités.

La pêche

Elle est l'activité principale des bozos et somonos pour lesquels elle représente une activité économique à part entière. Grâce au niveau de technicité des pêcheurs, en année de crue normale la productivité en captures de poissons est très élevée. Les $\frac{3}{4}$ des produits de pêche sont vendus sur place ou évacués à Mopti.

Cependant, à cause des années successives de sécheresse, le coût élevé des intrants, le sous-équipement des pêcheurs et l'absence d'une politique appropriée de crédit, les revenus des pêcheurs ont été très affectés au cours des deux dernières décennies.

L'exploitation forestière

Les ressources forestières proviennent surtout des formations forestières naturelles. Dans la commune de Deboye, le volume ligneux est estimé à 2m³/ha, y compris le bois mort sur pied. L'exploitation forestière est pratiquée par les agriculteurs en saison morte, mais elle tend vers un professionnalisme d'autant qu'elle fournit des revenus monétaires assez substantiels.

L'artisanat

Il revêt des formes diversifiées à savoir : la forge, la cordonnerie, la bijouterie, le tissage des nattes et la poterie (2 activités pratiquées exclusivement par les femmes).

Aussi, l'artisanat constitue une source de revenu non négligeable mais, son épanouissement est limité par le faible professionnalisme des artisans et le manque de financement.

Le commerce

Il existe un marché hebdomadaire à Guidio-sarré (chef lieu de la commune).

La nature des échanges est essentiellement basée sur les produits issus de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (mil, riz sorgho, manioc, bétail sur pied, peaux et cuirs, poissons

frasi, fumés et séchés etc.) et les produits importés de première nécessité (thé, sucre, tissus, et autres produits.

L'aviculture

Pratiquée de façon traditionnelle elle est l'apanage des femmes dans de nombreux ménages. Son problème majeur est la faiblesse de la production et de la productivité liée à la fréquence des maladies aviaires et le sous-équipement.

Le maraîchage

Il est pratiqué sur des petites superficies en bordure du fleuve et autour de puits et mobilise surtout les femmes de Akka , Sobé, Fitobé et Ferobé.

Aujourd'hui la contrainte majeure pour développer cette activité demeure la faiblesse des revenus des consommateurs potentiels.

4- Caractéristiques socio-économiques et culturelles

Santé et eau potable

La Commune dispose d'un seul Centre de Santé Communautaire qui ne peut pas couvrir les besoins en soins des populations.

La commune compte 23 puits à grand diamètre dont 8 non fonctionnelles.

Education- formation

Dans la commune il existe 3 écoles du 1^{er} cycle, et 1 centre d'alphabétisation non fonctionnel. Ce qui est insuffisant pour couvrir les besoins en éducation des 24 villages de la commune.

A cette faible couverture en infrastructures s'ajoute l'insuffisance en personnel enseignant et la faible volonté des parents à scolariser leurs enfants notamment les filles.

5 - Infrastructures et équipements collectifs

La commune dispose d'un CSCOM, de trois écoles, d'un local provisoire pour abriter la Mairie et d'un campement.

Sur le plan de l'équipement agricole la commune compte 48 charrettes, 149 charrues et d'une motopompe.

Il existe 23 puits à grand diamètre ont été creusés dans l'ensemble de la commune.

V- ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

La commune de Deboye renferme beaucoup de potentialités en matière de terres cultivables, d'eau, des ressources forestières, fauniques et halieutiques. Le terroir de la commune est un ensemble de grandes plaines.

Les sols sont de type limoneux argileux, sablo- limoneux et sableuses. Les plaines s'inondent de façon saisonnière et les sols sont profonds et à bon drainage ;

On rencontre des peuplements comme les Acacia (nilotica, seyal, sénégal, albida.....), les Balanites aegyptiaca et les Borassus flaberifer. Les zones exondées sont essentiellement peuplées de Diospiros.

Les contraintes au développement de la commune se résument en.:

- ✚ L'insuffisance des pluies,
- ✚ La pauvreté des sols,
- ✚ Le sous-équipement,
- ✚ La présence de déprédateurs et nuisibles (poissons rhizophages, oiseaux granivores, sauteriaux, etc...)
- ✚ La dégradation des pâturages,
- ✚ la faible organisation du circuit de commercialisation,
- ✚ L'insuffisance de la couverture sanitaire des animaux,
- ✚ Le sous équipement des pêcheurs,
- ✚ Le vieillissement et la mortalité élevée des arbres ;
- ✚ L'exploitation abusive pratiquée par les populations et le défrichement anarchique,
- ✚ L'enclavement de la zone,
- ✚ La faible capacité financière des opérateurs locaux.

VI- PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE DEBOYE 2006-2010

1- PLANS D' ACTIONS

OBJECTIF GENERAL : Contribuer l'instauration d'une sécurité alimentaire des populations de la Commune

Piliers	Contraintes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsables
DISPONIBILITE	- les conditions climatiques aléatoires, - la pauvreté des sols,	Améliorer la production et de la productivité agricole de la commune	- la productivité et de la production agricole sont améliorées, - la commune dispose des équipements agricoles	- Surcreusement de chenaux, - Aménagement des mares, - Aménagement des périmètres maraîchers, - Achat des équipements agricoles	Commune, Etat et ONG	Commune
	- Insuffisance des pâturages, - Maladies des animaux,	Améliorer la production et de la productivité du cheptel	la commune dispose de nouveaux pâturages et des équipements en matière d'élevage	- Aménagement des périmètres de bourgou, - Construction de parcs de vaccination	Commune et ONG	Commune
	- les conditions climatiques aléatoires, - la sécheresse,	Rationaliser l'exploitation de la forêt	- Meilleure gestion des ressources naturelles	- Reboisement,	Commune et ONG	Commune
	- la faiblesse des crues, - la pauvreté	Amélioration de la production halieutique	Les producteurs sont équipés et mieux organiser	- Achat des équipements de pêche,	NEANT	Commune

ACCES	- Enclavement	Créer des conditions de désenclavement de la commune	La commune dispose d'un moyen de transport	- Achat d'une pinasse,	NEANT	Commune
	- Enclavement	Créer des conditions de désenclavement de la commune	La commune dispose de moyens de communication	- Installation d'une radio rurale, - Acquisition d'un RAC	NEANT	Commune
	- Insuffisance de ressources	Améliorer l'approvisionnement en eau potable	La commune dispose de points d'eau moderne	Creusement de puits à grand diamètre	Commune, Etat et ONG	Commune
UTILISATION	Méconnaissance de la notion d'équilibre alimentaire	Améliorer les conditions nutritionnelles des populations	La qualité nutritionnelle de la ration alimentaire des populations est améliorée	-Alphabétiser les femmes -Intensifier les démonstrations culinaires	Commune et Services techniques	Commune
STABILITE	La sécheresse et les conditions climatiques aléatoires	Améliorer la stabilité de la sécurité alimentaire de la commune	La commune dispose de banques de céréales	Construction et approvisionnement des banques de céréales	Commune et Etat	Commune

2- EVALATION DU PLAN (en milliers de F CFA)

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
DISPONIBLE	Surcreusement de chenaux	Nombre de kilomètre creusé	80.000	-	20.000	20.000	20.000	20.000	Guidio-sarré, Awoye, Bamagaye, Sambéri, Woro, Sobé et Akka
	Aménagement des mares	Nombre de mares aménagées	40.000	-	20.000	20.000	-	-	Awoye et N'Garwoyebougoudji
	Aménagement des périmètres maraîchers	Nombre de périmètres maraîchers réalisés	20.000	-	5.000	5.000	5.000	5.000	Guidio-sarré, Gourawfoulbé, Akka et Sobé
	Achat des équipements agricoles	Nombre et qualité des équipements fournis	5.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	Guidio-sarré, Awoye, Guidio-ouro, Karma, Fraction Bella, Bamagaye, Sambéri, Woro, Sobé et Akka
	Aménagement des périmètres de bourgou	Nombre de périmètre de bourgou réalisé	3.000	-	1.000	1.000	1.000	-	Guidio-sarré, Guidio-ouro et Gourawfoulbé
	Construction de parcs de vaccination	Nombre de parc réalisé	15.000	-	-	5.000	5.000	5.000	Guidio-ouro, Sambéri et Fittobé
	Reboisement	Nombre d'hectare reboisé	5.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	Guidio-sarré, Guidio-ouro, N'Garwoyegaroudjé, Gourawbozo et Akka
	Achat des équipements de pêche	Nombre et qualité des équipements fournis	10.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	N'Garwoyegaroudjé, N'Garwoyebougoudji Gourawbozo, Akka et Tanaredji

ACCESSIBILITE	Achat d'une pinasse	Une pinasse équipée d'un moteur hors réalisé	4.000	-	4.000	-	-	-	Guidio-sarré
	Installation d'une radio rurale	Existence d'une radio rurale	15.000	-	-	15.000	-	-	Guidio-sarré
	Acquisition d'un RAC	Existence d'un RAC	3.000	-	3.000	-	-	-	Guidio-sarré
	Creusement de puits à grand diamètre	Nombre de puits à grand diamètre réalisé	20.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	Guidio-sarré, Gourawfoulbé, Fraction Bella, Bamagaye et Diakankoré
UTILISATION	-Alphabétiser les femmes	40 % des femmes de la Commune sont alphabétisées	20.000	-	-	10.000	-	10.000	Commune
	-Intensifier les démonstrations culinaires	Nombre de femmes qui pratiquent les démonstrations culinaires	1.000	500	500	-	-	-	Commune
STABILITE	Construction et approvisionnement des banques de céréales	5 banques de céréales construites et fournies	25.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	Gourawfoulbé, Woro, Débaré-tioka, Tanaredji et N'Garwoyegaroudjé
TOTAL			266.000	13.500	66.500	89.000	44.000	53.000	

3 -PLAN DE FINANCEMENT (en millier de F CFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT				
			Commune	Etat	Partenaires	Populations	Autres
DISPONIBLE	Surcreusement de chenaux	80.000	10.000	50.000	20.000	-	-
	Aménagement des mares	40.000	5.000	25.000	8.000	1.000	1.000
	Aménagement des périmètres maraîchers	20.000	5.000	10.000	3.000	1.000	1.000
	Achat des équipements agricoles	5.000	5.000	-	-	-	-
	Aménagement des périmètres de bourgou	3.000	2.000	-	-	1.000	-
	Construction de parcs de vaccination	15.000	15.000	-	-	-	-
	Reboisement	5.000	3.000	-	-	2.000	-
	Achat des équipements de pêche	10.000	10.000	-	-	-	-
ACCESSIBILITE	Achat d'une pinasse	4.000	4.000	-	-	-	-
	Installation d'une radio rurale	15.000	-	15.000	-	-	-
	Acquisition d'un RAC	3.000	-	3.000	-	-	-
	Creusement de puits à grand diamètre	20.000	10.000	5.000	5.000	-	-
UTILISATION	-Alphabétiser les femmes	20.000	-	10.000	10.000	-	-
	-Intensifier les démonstrations culinaires	1.000	-	1.000	-	-	-
STABILITE	Construction et approvisionnement des banques de céréales	25.000	3.000	15.000	5.000	2.000	-
TOTAL		266.000	72.000	134.000	51.000	7.000	2.000

V . MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Stratégie de mobilisation financière :

L'analyse des tendances du budget communal sur les deux dernières années permet d'affirmer que la commune pourrait faire face à ses engagements. Toutefois, pour une amélioration de cette tendance la commune a pris les mesures nécessaires dès l'élaboration du budget 2007 parmi lesquelles la mise en place d'une commission de travail chargée de la révision des taux des impôts et taxes.

Aussi, au cours de la séance d'adoption du budget 2007, le bureau communal a interpellé les agents chargés du recouvrement et leur a demandé d'exercer une autorité ferme pour la collecte des impôts et taxes.

Toujours dans cette même dynamique, les conseillers ont été invités à s'impliquer davantage dans l'exécution du budget en contrôlant de façon systématique et permanente les recouvrements et les versements des recettes.

Pour la mise en œuvre du programme annuel d'investissement prévu dans le budget d'investissement 2007, les conseillers ont exhorté le bureau à prendre toutes les dispositions utiles afin de mobiliser l'enveloppe de financement prévue par l'ANICT (Agence Nationale d'Investissements dans les Collectivités territoriales).

- Stratégie de mobilisation sociale :

La démarche de l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a permis une meilleure identification avec les populations des véritables contraintes d'un développement durable et leur a donné les moyens de concevoir de nouvelles pratiques et d'en gérer elles mêmes la mise en œuvre.

Conformément à cette démarche les populations seront impliquées directement aux différents stades de réalisation des activités planifiées.

C'est la raison pour laquelle des mesures relatives à la sensibilisation des populations quant à l'exercice de leurs devoirs civiques notamment l'acquittement de leurs impôts et taxes a déjà commencé.

En plus lors de la campagne de sensibilisation et d'information sur l'élaboration du plan de développement communal, l'accent a été mis sur le financement du plan conditionné pour une large part au paiement des impôts et taxes.

Pour ce faire, le conseil communal a déjà établi un projet de code de conduite avec les chefs des villages bénéficiaires dans lequel seront consignés, les tâches de chacun des partenaires (commune et village), leurs relations de collaboration et les niveaux d'apport requis .

- Stratégie de mobilisation des partenaires :

Par ailleurs, pour les projets du plan non éligibles à l'ANICT nécessitant un financement complémentaire de grande envergure, le conseil communal va démarcher d'autres partenaires au développement en plus de l'Etat.

A cet effet, une vaste campagne de prise de contact et de négociation sera menée auprès des partenaires financiers potentiels (intervenants dans la zone ou non) avant la fin de l'année 2006.

- Mécanisme de suivi évaluation :

La commune est le maître d'ouvrage du développement. A ce titre le bureau communal qui est l'organe exécutif est chargé de l'exécution des activités planifiées, du suivi des activités opérationnelles et de l'évaluation des résultats.

Vu l'ampleur de la tâche, les élus communaux ont jugé bon d'instaurer un cadre de concertation avec l'ensemble des acteurs pour les appuyer dans l'exécution et le suivi des actions du plan.

Il s'agit en fait de mettre en place une commission d'orientation pour la mise en œuvre des actions de développement prévues dans le plan.

Cette commission serait composée en plus du conseil communal, des acteurs locaux de développement (services déconcentrés de l'Etat, ONGs, organisations communautaires, bureaux d'études, entreprises ...) et le CCC.

Ces différents acteurs interviennent à différentes étapes et leurs rôles sont décrits comme suit:

- ✚ Le bureau communal procède à la planification des activités après l'adoption du plan par le conseil communal.
- ✚ La commission d'orientation arrête les différentes interventions pour la mise en œuvre des activités.
- ✚ Le CCC assure un appui à la commune pour l'élaboration des projets et le montage des dossiers de financement auprès des partenaires d'appui (Etat, ONG et bailleurs de fonds externes).
- ✚ Les structures d'appui, les entreprises et les bureaux d'études vont fournir des prestations à la commune sur une base contractuelle.

La définition des modalités de suivi-évaluation constitue une tâche du bureau communal, mais la mission de contrôle des normes relève des services techniques de l'Etat.

Outre l'application de ces responsabilités par le bureau communal, un dispositif restreint de suivi-évaluation sera mis en place pour cerner efficacement le niveau de réalisation des actions du plan et le niveau des décaissements correspondant à ces activités.

Ce dispositif va regrouper autour du maire les 2 agents communaux (le secrétaire général et le régisseur).

Le compte rendu des activités serait fait lors des sessions et des réunions du cadre de concertation (conseil communal, chefs de villages, services techniques, ONG).

Enfin, l'évaluation de l'impact des actions sur les communautés sera exécutée en fin de la 5ème année d'exécution du plan par des prestataires de services (bureaux d'études, ONG, consultant...) à travers des études spécifiques ou d'enquêtes ponctuelles.

Les éléments nécessaires qui permettent de suivre la réalisation des actions du plan et de mesurer leurs impacts seront recueillis à travers:

- ✚ Le chronogramme annuel de réalisation des activités planifiées.
- ✚ Les fiches de projet élaborées.
- ✚ Les comptes rendus de la commission d'orientation.
- ✚ Les comptes rendus des décisions de financement.
- ✚ L'état des décaissements.
- ✚ Les fiches de synthèse des interventions par secteur et sous secteur
- ✚ Les rapports de contrôle des bureaux d'études.
- ✚ Les enquêtes auprès des bénéficiaires.